

# Séjours d'études Erasmus 2023-2024

## Mémo des dates et procédures

### Avant le départ

- ✓ Dépôt de candidature en ligne sur le site de la faculté (formulaire accessible **jusqu'au 15 DECEMBRE !!**)
- ✓ **FEVRIER/MARS** : attribution destinations communiquée par email par Mme Falzone
- ✓ Confirmation de l'acceptation de la destination attribuée (envoyer un email à [Mme C. Falzone](#) **15 JOURS après l'attribution des destinations**).
- ✓ Consulter le site de l'université d'accueil (procédure d'inscription) (**attention aux dates limites qui varient selon les destinations !!**). S'assurer également des exigences linguistiques requises dans l'université d'accueil, le choix de cours offerts...
- ✓ Logement : s'informer au plus vite auprès de l'université d'accueil sur les possibilités de logement.
- ✓ **Pour le 28 SEPTEMBRE au plus tard** : Compléter son formulaire d'inscription en ligne via MyULiège => gestion => partir en Erasmus. Le formulaire sera ensuite validé par Mme C. Falzone pour le 30 septembre. Ce formulaire est disponible dès le 1<sup>er</sup> août.
- ✓ **Pour le 15 NOVEMBRE au plus tard** : Compléter et valider le Learning agreement **en ligne** (partie « before the mobility) **après approbation du choix de cours par le Prof. Q. Michel par email**. Il sera ensuite validé par [Mme C. Falzone](#) et sera automatiquement envoyé pour demande de validation à votre université d'accueil. (voir infos sur « guide du learning agreement en ligne »).

- ✓ Présenter le test linguistique avant le départ. (Pour plus d'info : contacter [Mme D. Frère](#) (Service des Relations internationales). (Attention aux exigences linguistiques requises dans l'université d'accueil (TOEFL ...). **Avoir obtenu le niveau requis par l'université d'accueil et ce, au moment exigé par celle-ci.**

### A l'étranger

- ✓ **AU PLUS TARD 15 JOURS APRES LE DEBUT DES COURS**, compléter le Learning agreement en ligne (partie « during the mobility » ) pour toutes modifications éventuelles de votre programme **après approbation de votre programme par le Prof. Quentin Michel** et votre université d'accueil.

### Au retour

- ✓ Dans la mesure du possible, transmettre votre « relevé de notes » à [Mme C. Falzone](#) afin de pouvoir être délibéré
- ✓ Compléter le « rapport facultaire »

Pour plus de détails, veuillez contacter Mme Falzone.

Consulter le site des Relations internationales :

([https://www.enseignement.uliege.be/cms/c\\_9203826/fr/partir-a-l-etranger](https://www.enseignement.uliege.be/cms/c_9203826/fr/partir-a-l-etranger)) pour toutes autres informations (possibilités et montant des bourses, remboursement des cours de langue ...)